

# Au pays des épis de faîtage à Sars-Poteries



Visorando



Trace n° 1326277

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Dans la collection Baladavesnois (application mobile gratuite), parcours conseillé aux enfants à partir de 10 ans, cette balade à vélo vous fera traverser Sars-Poteries, Beugnies, Dimont et Lez-Fontaine.

<b>Durée</b>	2h	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	16,52 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	76 m	<b>Activité</b>	Cyclo-Route/VTC/Gravel
<b>Dénivelé négatif</b>	77 m	<b>Commune</b>	Sars-Poteries (59216)
<b>Point haut</b>	205 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	161 m		



## Description

Vous pouvez vous garer sur le parking du MusVerre les jours d'ouverture. Si ce dernier est fermé (les lundis, 1er janvier, 1er mai, 25 décembre), gardez-vous devant.

**(D/A)** Prenez à droite en sortant du parking du MusVerre. Juste avant le panneau d'entrée d'agglomération de Beugnies, arrêtez-vous et découvrez l'ancien Musée du verre situé sur votre gauche. Retournez-vous pour voir l'entrée de l'ancienne verrerie dite d'en haut.

Reprenez la route et continuez tout droit.

**(1)** Tournez à gauche en direction de Sains-du-Nord/Felleries. 20m plus loin, prenez à gauche et gardez-vous devant l'ancienne gare de Beugnies. Continuez ensuite Rue de Felleries.

**(2)** Prenez la première à droite, Rue de la Mairie. Au deuxième croisement, descendez à droite la Rue de l'Église jusqu'à la place du village. Arrêtez-vous pour effectuer le 1er jeu. Dirigez-vous vers l'église.

**(3)** Au stop, prenez à droite puis tout de suite à gauche, Chemin du Chauffour. Remontez la rue.

**(4)** Prenez ensuite à gauche.

**(5)** Suivez la 1ère route à droite direction Dimont.

**(6)** Arrivé à Dimont, prenez à gauche direction Wattignies/Maubeuge. La partie la plus difficile du parcours se situe ici. Virez tout de suite à gauche, Rue du Mont.

Continuez tout droit jusqu'au carrefour où vous trouverez une zone de pique-nique agréable le temps d'une pause. Filez ensuite tout droit.

**(7)** De cet endroit, observez les épis de faîtage qui peuvent être réalisés avec divers matériaux. Anciennement réalisés en zinc, ils permettaient de garantir l'étanchéité du toit.

Faites demi-tour jusqu'à la zone de pique-nique. Prenez la Rue Haute à gauche à la fourche.

Certains épis ont une forme différente des épis fabriqués à Sars-Poteries. Ils sont fabriqués à l'Atelier Musée du Verre de Trélon, site de l'Écomusée de l'Avesnois, qui n'a pourtant pas connu cette tradition patrimoniale.

**(8)** Prenez à droite et suivez la route.

**(6)** Prenez à gauche vers le centre. Continuez ensuite sur la route de droite, direction l'église, arrêtez-vous sur la place de la Mairie de Dimont.

On ne dénombre pas moins de onze épis de faîtage autour de la mairie. Vous pourrez effectuer le 2ème jeu.

Faites demi-tour et rejoignez la voie verte. Prenez à gauche direction Sars-Poteries.

## Points de passages

- D/A Parking du Musverre**  
| N 50.165576° / E 4.030841° - alt. 190 m - km 0
- 1 Croisement, à gauche**  
| N 50.163821° / E 4.018537° - alt. 194 m - km 0.9
- 2 A droite sur Rue de la Mairie**  
| N 50.160762° / E 4.01608° - alt. 199 m - km 1.29
- 3 Stop, à droite puis à gauche**  
| N 50.163151° / E 4.014647° - alt. 190 m - km 1.69
- 4 Croisement, à gauche**  
| N 50.169964° / E 4.015408° - alt. 191 m - km 2.52
- 5 A droite direction Dimont**  
| N 50.170459° / E 4.006063° - alt. 204 m - km 3.19
- 6 Carrefour de la boucle**  
| N 50.183369° / E 4.019495° - alt. 162 m - km 5.01
- 7 Epis de faîtage**  
| N 50.183101° / E 4.013026° - alt. 185 m - km 5.54
- 8 Croisement, à droite**  
| N 50.184421° / E 4.018885° - alt. 167 m - km 6.05
- 9 Sortie de Voie Verte, à gauche**  
| N 50.17174° / E 4.034296° - alt. 182 m - km 8.69
- 10 Embranchement, à droite**  
| N 50.182349° / E 4.049541° - alt. 202 m - km 10.39
- 11 Croisement, à droite**  
| N 50.17942° / E 4.059912° - alt. 182 m - km 11.25
- 12 Église Saint-Martin**  
| N 50.177538° / E 4.061968° - alt. 183 m - km 11.59

Continuez sur la Voie Verte, lorsque vous voyez l'ancienne gare de Sars-Poteries, prenez une pause pour lire les informations.

**(9)** À la sortie de la Voie Verte, prenez à gauche sur la Rue du Général Leclerc et continuez tout droit. A l'embranchement (cote 200), poursuivez à droite.

**(10)** Prenez encore à droite et gagnez la chapelle d'Offies, située 20m sur votre droite après le panneau «Offies» (commune de Dimont).

Cet édifice portant le nom de chapelle d'Offies est en réalité un oratoire dédié à Notre-Dame de Lourdes. Cet oratoire dont on ne connaît ni l'origine, ni le créateur, fait directement référence à l'art brut. Il a visiblement été réalisé avec des fonds de fours de verre.

Poursuivez tout droit, direction Lez-Fontaine

**(11)** Prenez la 1ère à droite, Rue Léon Peron et au croisement en T, virez à gauche dans la Rue du Général de Gaulle pour vous rendre à l'église et à la Mairie.

Dans cette commune les épis de façage sont moins nombreux. Vous en trouverez autour de l'église et au sommet de la mairie. Nous vous invitons à entrer dans l'Église Saint-Martin, paroisse Saint-Hiltrude, qui abrite en son chœur une fresque unique datant de 1531. Vous pourrez découvrir le 3ème jeu.

**(12)** En sortant de l'église, revenez à la Rue du Général de Gaulle, prenez à droite puis continuez tout droit sur la route principale. Tenez votre gauche au premier embranchement.

Arrêtez-vous sur la place de Lez-Fontaine Découvrez le théâtre de verdure, ancienne carrière de pierre reconvertie en théâtre de plein air en 2011.

**(13)** Prenez à droite la Rue de Sars-Poteries, qui devient plus loin la Rue de Lez-Fontaine. Continuez toujours tout droit.

**(14)** Au stop, tournez à la deuxième à droite pour descendre la Rue Victor Hugo.

**(15)** En bas de la rue, prenez à gauche dans la Rue de l'Église.

Traversez la route, installez-vous près du lavoir pour avoir une jolie vue sur la place avec son kiosque, l'église et l'ancien estaminet qui fait l'angle de la rue.

Vous pouvez faire une halte sur la place de Sars-Poteries et observer de plus près son kiosque à musique.

Dirigez-vous ensuite vers la Rue Jean Jaurès, l'ancienne rue commerçante.

Arrêtez-vous en bas de la rue pour observer l'ancienne épicerie centrale qui n'a pas beaucoup changé depuis le siècle dernier. Celle-ci venait compléter l'offre des épiceries et de l'économat. Dans cette rue se trouvaient de nombreux commerces et estaminets.

Remontez la Rue Jean Jaurès sur votre gauche puis prenez la première à droite. Arrêtez-vous en bas de la Place du Marché où se trouve l'ancienne verrerie d'en-bas. Vous pourrez effectuer le dernier jeu.

**(16)** Remontez la Rue Jean Imbert, ancienne rue ouvrière. Montez jusqu'au carrefour, arrêtez-vous sur le trottoir d'en face et retournez-vous. Continuez tout droit en direction de Felleries.

**(17)** Prenez la première rue à gauche, Rue Pasteur. Traversez la Rue Jean Jaurès et poursuivez jusqu'à l'ancien site de la brasserie Bruno qui se trouve sur votre droite. Rebroussez chemin jusqu'à la Rue Jean Jaurès, virez à gauche pour atteindre le carrefour de la Rue du Général de Gaulle (D962).

Virez à gauche pour regagner le point de départ au parking de MusVerre **(D/A)**.

● **13 Croisement, à droite**

N 50.174358° / E 4.059609° - alt. 191 m - km 12.06

● **14 Stop, à droite**

N 50.169803° / E 4.033165° - alt. 189 m - km 14.06

● **15 Croisement, à gauche vers l'église**

N 50.170951° / E 4.02867° - alt. 178 m - km 14.41

● **16 Ancienne verrerie d'en bas**

N 50.169514° / E 4.024178° - alt. 175 m - km 14.9

● **17 Croisement, à gauche**

N 50.167095° / E 4.024093° - alt. 181 m - km 15.17

● **D/A Parking du Musverre**

N 50.165583° / E 4.030766° - alt. 190 m - km 16.52

## Informations pratiques

Pour obtenir des informations, téléchargez l'application Baladavesnois avant de partir

<https://www.parc-naturel-avesnois.fr/blo...>

Une fois installée, celle-ci fonctionne sans connexion.

## A proximité

Café rando Nord

Le Saint-Laurent

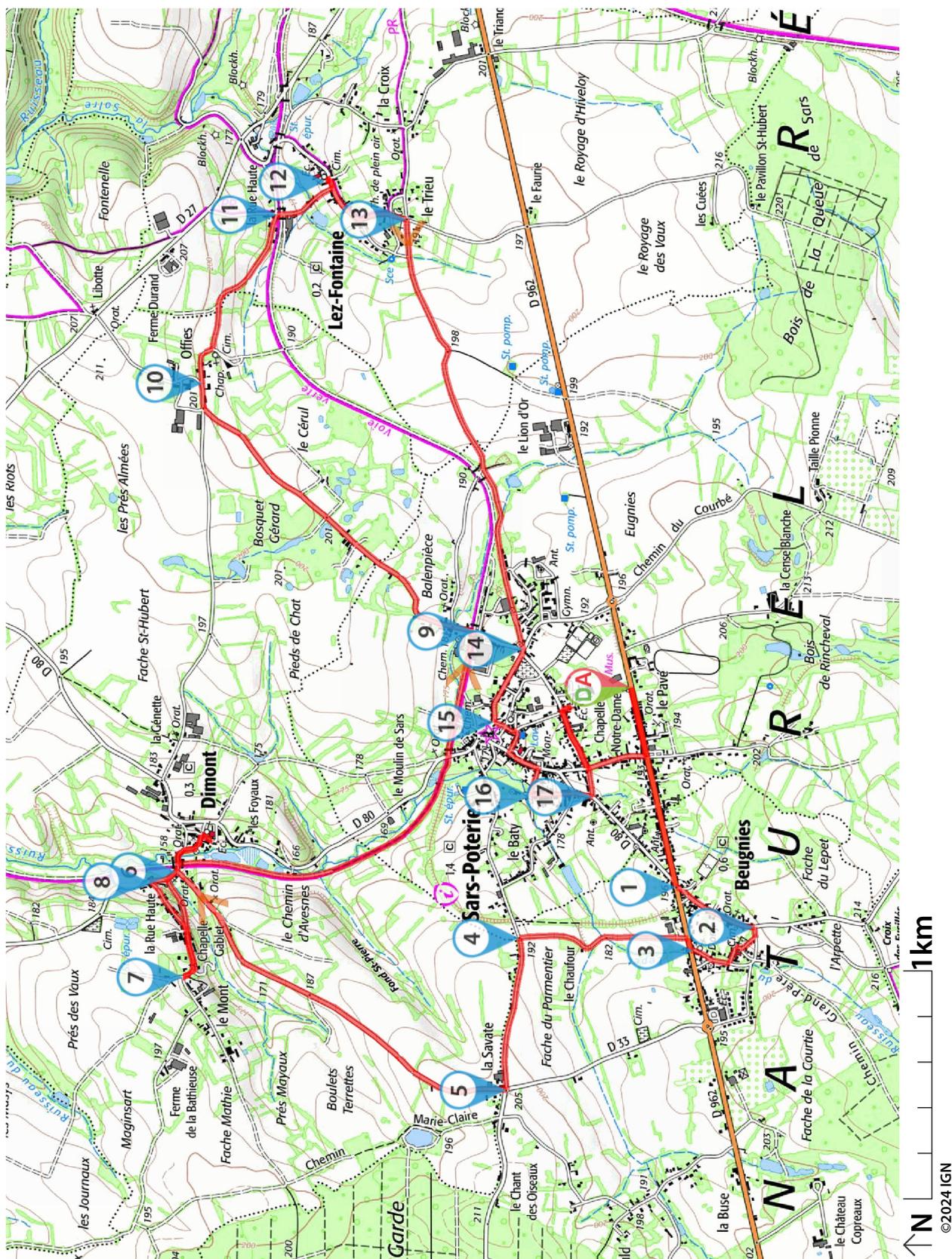
<https://www.tourisme-avesnois.com/prepar...>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-au-pays-des-epis-de-faitage-a-sars-poter/>

## En savoir plus :

Email : [annie.trotin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trotin.pnra@gmail.com)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**